



Commune de Dambach-La-Ville

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 août 2010

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Après convocation en date du 5 août 2010, et mesures de publicité prévues par le Code Général des collectivités territoriales, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Dambach-la-Ville se sont réunis le mercredi 11 août 2010 en séance ordinaire, à 19 H dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Gérard ZIPPERT, maire.

Etaient présents : 12

M. Gérard ZIPPERT, maire, M. Claude HAULLER, Mme Sabine LEISER, Mme Christiane SCHEPPLER, adjoints, MMES et MM. Romain BURRUS, Philippe SCHUHLER, Annie MICHEL, Jean-Marie GLEITZ, Guy JACOB, Anne-Marie BELENFANT, Corinne HOFF, Myriam WINKLER.

Absents excusés : 3

M. Etienne ADLOFF, qui a donné procuration à M. Claude HAULLER,
M. Michel DIETRICH, qui a donné procuration à M. Philippe SCHUHLER,
M. Pierre-Nicolas MERSIOL.

Absents non excusés : 4

MM. Sébastien ROSSI, Maximilien ZAEPFFEL, Olivier KEMPF et Pierre LEVYCKYJ.

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivité territoriales.

Secrétaire de séance : Mme Christiane SCHEPPLER

Assistant délégué au secrétariat : Maurice SCHALCK

Ordre du jour :

1	Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 juillet 2010.	1
2	Aménagement de la zone de loisirs - Virement de crédit.	1
3	Subvention pour le Centre de Loisirs de l'été 2010.	2
4	Subvention pour renouvellement de couverture.	2
5	Abrogation de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles.	2
6	Cadeau à l'occasion du départ du curé REICHARDT.	2
7	Divers.	2

1 Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 07 juillet 2010.

Le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2010, dont copie a été adressée à chaque conseiller avec l'invitation à la réunion de ce jour, est adopté à l'unanimité.

2 Aménagement de la zone de loisirs - Virement de crédit.

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport du 1^{er} Adjoint au Maire quant à la finition de l'aménagement de l'aire de jeux dans la zone de loisirs,

décide de voter un virement de crédit de 3 000 (trois mille) euros du compte 020 (dépenses imprévues) au compte 2138 du programme n° 72 - zone de loisirs de la section d'investissement du budget 2010.

3 Subvention pour le Centre de Loisirs de l'été 2010.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide, à l'identique de l'année précédente, d'octroyer au Centre de Loisirs organisé à Dambach-la-Ville par l'association CSF-APFS (Confédération Syndicale des Familles) durant l'été 2010 une aide financière à hauteur de 2,60 € par jour et par enfant. Cette somme sera versée à l'association et imputée au compte 6574 du budget de fonctionnement 2010.

4 Subvention pour renouvellement de couverture.

Le Conseil Municipal,
Vu l'avis favorable du conseiller technique à la demande déposée par M. Pierre BURRUS pour le renouvellement de la couverture de son immeuble situé 13, rue des Teinturiers,
Vu les travaux d'un montant de 17 077,50 euros TTC pour 180 m² de couverture,
Décide à l'unanimité d'accorder à M. Pierre BURRUS une subvention à raison de 3,10 €/m², soit un montant global de 558 (cinq cent cinquante huit) €.
Cette somme sera imputée au compte 6574 du budget de fonctionnement 2010.

5 Abrogation de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus rendus constructibles.

Monsieur Romain BURRUS quitte la salle.
Vu la conjoncture économique, et dans une volonté d'encourager l'urbanisation de la commune, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par cinq voix pour, trois contre et cinq abstentions, d'abroger la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus constructibles telle qu'instaurée, sur le fondement de l'article 1529 du Code général des impôts, par la délibération en date du 9 juin 2009.

6 Cadeau à l'occasion du départ du curé REICHARDT

Monsieur Romain BURRUS rejoint à nouveau la salle de séance.
Sur la proposition du Maire, le Conseil décide d'offrir au curé REICHARDT, à l'occasion de son départ de la paroisse, un cadeau d'une valeur de deux cents euros sous forme de bon d'achat.

7 Divers.

a) DIA. La Commune n'a pas fait usage du droit de préemption lors des transactions immobilières suivantes :

- vente à la Communauté de Communes par M. Jean-Claude ANDRES et Mme Christiane SILBER de 7 parcelles, situées au lieudit « Suppenmatten », d'une surface totale de 243,16 a, au prix de 118 853,60 € ;
- vente à la Communauté de Communes par Mme Anne GUTMANN, veuve KIRSCHNER, de 3 parcelles situés au lieudit « Suppenmatten », d'une surface totale de 183,26 a, au prix de 84 299,60 € ;
- vente à la Communauté de Communes par M. Guy MERSIOL et Annie RUHLMANN de 3 parcelles situées au lieudit « Matschel », d'une surface totale de 189,86 a, au prix de 87 335,60 € ;
- vente par M. Richard HERTRICH à Mme Christiane WAGNER d'une parcelle non bâtie, cadastrée section 18, n° 104, lieudit « La Ville », d'une contenance de 1,5 a, au prix de 24 000 € ;
- vente par M. Jean-Pierre LOTZER et Mme Mélanie PASCAL à M. et Mme Jacques WEBER à Lyon du terrain bâti situé 6, rue des Potiers, cadastré section 18, n° 200, d'une contenance de 0,82a, au prix de 115 000 € ;
- vente par M. Francis OSTER et Iris DIEBOLD à M. et Mme Jean-Claude KEMPF du terrain bâti situé 19, rue de la Gare, cadastré section 25, n° 316, d'une contenance de 8,85 a, au prix de 250 000 € ;

- vente par M. Stéphane MERSIOL à Melle Sandra PETER et M. Yannick KONN à Epfig de la parcelle cadastrée section 15, distraite de la n° 357, lieudit « Schutzenrain », d'une contenance de 5,06 a, au prix de 90 000 € ;
- vente des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg à la Communauté de Communes des parcelles cadastrées section 37, n° 127, lieudit « Suppenmatten », 147,94 a, et n° 205/10, lieudit « Matschel », 193,99 a, au prix de 174 016,58 €.

b) Contrat de Territoire Jeunesse

Mme Scheppler informe ses collègues conseillers de la réunion qui aura lieu le 2 septembre 2010, à 20H30, à la salle polyvalente d'Epfig, dans le cadre de l'élaboration du Contrat de Territoire Jeunesse par le Conseil Général. A cette occasion le bureau d'études Koralliance à Strasbourg exposera la synthèse des réunions de concertation qui se sont tenues dans les communes des Communautés de Communes du Bernstein et de l'Ungersberg (3 réunions, à Dambach-la-Ville, Epfig et Itterswiller) et du Pays de Barr (3 réunions). Tous les conseillers municipaux y sont invités.

c) Exposition sur la biodiversité à Laube.

Cette exposition aura lieu du 29 septembre au 17 octobre 2010 et sera mise en place par la section locale de l'association Nature et Vie et par le Comité d'animation.

d) Ancien presbytère : une visite des lieux est décidée pour le jeudi 12 août 2010 à 17 heures.

e) Prochaine séance du Conseil : le 14 septembre 2010, avec réunion de la Commission Administrative le 7 septembre.

La séance est levée à 20H15.

La secrétaire de séance,
Christiane SCHEPPLER :

Le président de séance,
Gérard ZIPPERT :